

LEON XIV

Ouvert à tous !

Grande messe en plein air
sur la place de la Concorde
et les Champs-Élysées
à Paris.

✝ Un temps fort pour prier ensemble
avec le pape Léon XIV et confier au
Seigneur notre Église, nos familles,
la France et le monde.



SAMEDI
26
SEPTEMBRE
2026

EN DÉBUT D'APRÈS-MIDI



TRANSPORT EN AUTOCAR ALLER ET RETOUR DE NUIT

Voyage en autocar commun.
Les nuits sont passées dans le car.



AUCUN REPAS COMPRIS

Chaque participant prévoit ses repas,
boissons et collations pour les trajets
et la journée à Paris.

À retenir

- ✓ Messe avec le pape Léon XIV
sur la place de la Concorde
et les Champs-Élysées.
- ✓ Samedi 26 septembre 2026
en début d'après-midi.
- ✓ Transport en autocar aller-retour
avec trajets de nuit.

Tous
ENSEMBLE
POUR QUE
LE MONDE
AIT LA VIE

PLAQUETTE DE PRESENTATION

Pèlerinage à Paris — Messe avec le pape Léon XIV

Participez à la grande messe célébrée par le pape Léon XIV à Paris, le samedi 26 septembre 2026, sur la place de la Concorde et les Champs-Élysées. Ce pèlerinage, ouvert à tous, comprend le transport aller-retour en autocar, avec des trajets effectués de nuit. Les repas et l'hébergement ne sont pas compris et restent à la charge de chaque participant.



ORGANISATION

ADG / Service des pèlerinages

17 rue Alphand
05100 Briançon

DATES

Du 25 septembre 2026 au 27 septembre 2026

DUREE

3 jours

A PARTIR DE

141,78 €

Presentation generale

Les repères essentiels du pèlerinage.

Vivre la grande messe avec le pape Léon XIV au cœur de Paris

À l'occasion de la venue en France du pape Léon XIV, le Service des pèlerinages organise un déplacement en autocar à Paris pour participer à la grande messe solennelle en plein air du samedi 26 septembre 2026.

Célébrée en début d'après-midi sur la place de la Concorde et les Champs-Élysées, cette messe constituera l'un des grands rassemblements populaires du voyage apostolique. Dans un lieu emblématique de la capitale, des pèlerins venus de toute la France se réuniront autour du Saint-Père pour écouter la Parole de Dieu, célébrer l'Eucharistie et prier ensemble pour l'Église, la France et le monde.

Ce pèlerinage est ouvert à tous, sans restriction d'âge : personnes seules, familles, enfants, jeunes, adultes et personnes âgées. Il est centré exclusivement sur la participation à la messe du samedi et ne comprend pas les autres rendez-vous organisés à Paris la veille.

Le transport aller-retour sera assuré en autocar commun. Les trajets seront effectués de nuit et les nuits correspondantes seront passées dans le car.

Aucun hébergement n'est réservé ou compris dans le pèlerinage. Aucun repas n'est fourni.

Chaque participant devra donc prévoir personnellement ses repas, boissons et collations pour les trajets ainsi que pour la journée passée à Paris. Il est recommandé de prévoir une restauration facilement transportable, adaptée à une journée de rassemblement et aux futures consignes de sécurité.

Les horaires précis de départ et de retour ainsi que les modalités définitives d'accès à la célébration seront communiqués aux participants dès leur publication par l'organisation.

Forfaits et conditions

Les principales formules proposees et leurs reperes tarifaires.

Transport A/R Paris, messe du pape

141,78 €

Participez à l'accueil du pape en France

Activites

Temps forts, visites, conferences ou complements proposes.

Messe solennelle à Paris avec le pape Léon XIV

Messe avec le pape Léon XIV

Le samedi 26 septembre 2026, en début d'après-midi, le pape Léon XIV présidera une grande messe solennelle en plein air sur la place de la Concorde et les Champs-Élysées. Ouverte à tous, cette célébration exceptionnelle rassemblera les fidèles et toutes les personnes qui le souhaitent autour du Saint-Père, sous la devise de son voyage apostolique : « Pour que le monde ait la vie ». Participation gratuite, sur inscription préalable et dans la limite des capacités d'accueil.

Programme

Le deroule previsionnel jour apres jour.

25 SEPTEMBRE 2026

départ dans la soirée

Les pèlerins se regroupent sur les lieux de départ. Route de nuit

26 SEPTEMBRE 2026

Messe avec le pape Léon XIV

Le matin, après dépose par le car, est libre. L'après midi messe avec le pape. A l'issue de la messe, regroupement vers le car pour le retour de nuit. Aucun repas n'est compris.

- Messe solennelle à Paris avec le pape Léon XIV

27 SEPTEMBRE 2026

Retour dans les Hautes-Alpes

Arrivée matinale dans les Hautes-Alpes.

Conditions de vente

Les informations contractuelles et pratiques associees au sejour.

Conditions de vente et d'organisation du

séjour

Le présent document précise les principales informations

contractuelles, financières et organisationnelles du séjour **Pèlerinage à Paris — Messe avec le pape Léon XIV**. Les consentements relatifs aux données personnelles, au droit à l'image et aux autorisations spécifiques sont recueillis séparément lorsqu'ils sont applicables.

1. Informations sur le pèlerinage

Intitulé du pèlerinage : Pèlerinage à Paris — Messe avec le pape Léon XIV

Destination :

Ville de départ :

Pays :

Ville de retour :

Départ : 25 septembre 2026

Retour : 27 septembre 2026

Transport :

Restauration :

Hébergement :

Activités incluses / visites :

Langue des visites :

2. Formalités de police et sanitaires

3. Prix, règlement et annulation

Ce que le prix comprend :

Ce que le prix ne comprend pas :

Prix total TTC :

Supplément chambre individuelle :

Acompte demandé à l'inscription :

Modalités de règlement :

Ordre du chèque :

Devise : EUR

Révision des prix :

Condition de taille minimale de groupe :

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Barème d'annulation :

Annulation par l'organisateur :

Circonstances exceptionnelles :

4. Contact, responsabilité et assistance

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler dans les meilleurs délais au contact suivant : **Abbé Edouard Le Conte, 17 rue Alphand 05100 Briançon, 04 92 23 30 13, pelerinages@diocesedegap.com**

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si ce signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage.

le Service diocésain des pèlerinages est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenu d'apporter une aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporel, dommage intentionnel ou causé par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

Garantie financière : L'association diocésaine de Gap a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS, 159 rue Anatole France-CS50118, 92596 Levallois-Perret Cedex, France. Cette garantie porte le n°544083/12211015.

Assurance responsabilité civile professionnelle : L'association diocésaine de Gap a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle auprès de La Mutuelle Saint Christophe, 277 rue Saint-Jacques, 75256 Paris cedex 05. Cette police d'assurance porte le n°0000010490598604.

5. Cession du contrat, réclamations et médiation

Cession du contrat :

Le pèlerin peut saisir le Service diocésain des pèlerinages de toute réclamation à l'adresse suivante : **Abbé Edouard Le Conte, 17 rue Alphand 05100 Briançon, 04 92 23 30 13, pelerinages@diocesedegap.com** par lettre recommandée avec accusé de réception et/ou par email accompagné de tout justificatif.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : **www.mtv.travel**.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme.

le Service diocésain des pèlerinages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, le Service diocésain des pèlerinages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

